

L'AA lettre de la Commission Locale de l'Eau

destinée aux acteurs de l'eau du territoire du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois - n° 9 - janvier 2010 - ISSN en cours



- Lumbres
 - Lynde
 - Mentque-Norbécourt
 - Merck-Saint-Liévin
 - Moringhem
 - Mouille
 - Nielles-lès-Bléquin
 - Nieurllet
 - Noordpeene
 - Nort-Leulinghem
 - Ouve-Wirquin
 - Pihem
 - Quelmes
 - Remilly-Wirquin
 - Renescure
 - Renty
 - Rumilly
 - Saint-Martin-au-Laërt
 - Saint-Martin-d'Hardinghem
 - Saint-Momelin
 - Saint-Omer
 - Salperwick
 - Seninghem
 - Senlecques
 - Cléty
 - Serques
 - Setques
 - Tatinghem
 - Thiembonne
 - Tilques
 - Vaudringhem
 - Verchocq
 - Vieil-Moutier
 - Watten
 - Wavrans-sur-l'Aa
 - Wicquinghem
 - Wismes
 - Wisques
 - Wizernes
 - Zoteux
 - Zudausques
- Acquin-Westbécourt
Afringues
Aix-en-Ergny
Arques
Avesnes
Avroult
Bayenghem-lès-Eperlecques
Bayenghem-lès-Seninghem
Bécourt
Blendecques
Bléquin
Boisdinghem
Bourthes
Bouvelinghem
Campagne-lès-Boulonnais
Clairmarais
Coulomby
Ebbilinghem
Elnes
Eperlecques
Ergny
Esqueredes
Fauquembergues
Hallines
Hellaut
Herly
Heuringhem
Houille
Ledinghem
Leulinghem
Longuenesse



édito

La prévention des risques d'inondation est une priorité qui se rappelle à nous à chaque épisode de forte pluie.

Le SAGE de l'Audomarois a défini dans ses objectifs prioritaires la protection des biens et des personnes et depuis son approbation en 2005, de grands projets sont en cours de réalisation pour maîtriser les écoulements et prévenir les crues.

Cette problématique globale repousse les périmètres de réflexion et d'action et reflète parfaitement la nécessaire solidarité qui doit se mettre en place entre l'amont et l'aval, au niveau intercommunal mais également au niveau interSAGE.

Sommaire

p. 2 ● Programme de mobilisation du champ d'expansion des crues

p. 3 ● La coopération InterSAGE

● Directive inondation

p. 4 ● Le SPANC et la CLE

● Le site du SAGE de l'Audomarois

Christian Denis
Président de la CLE

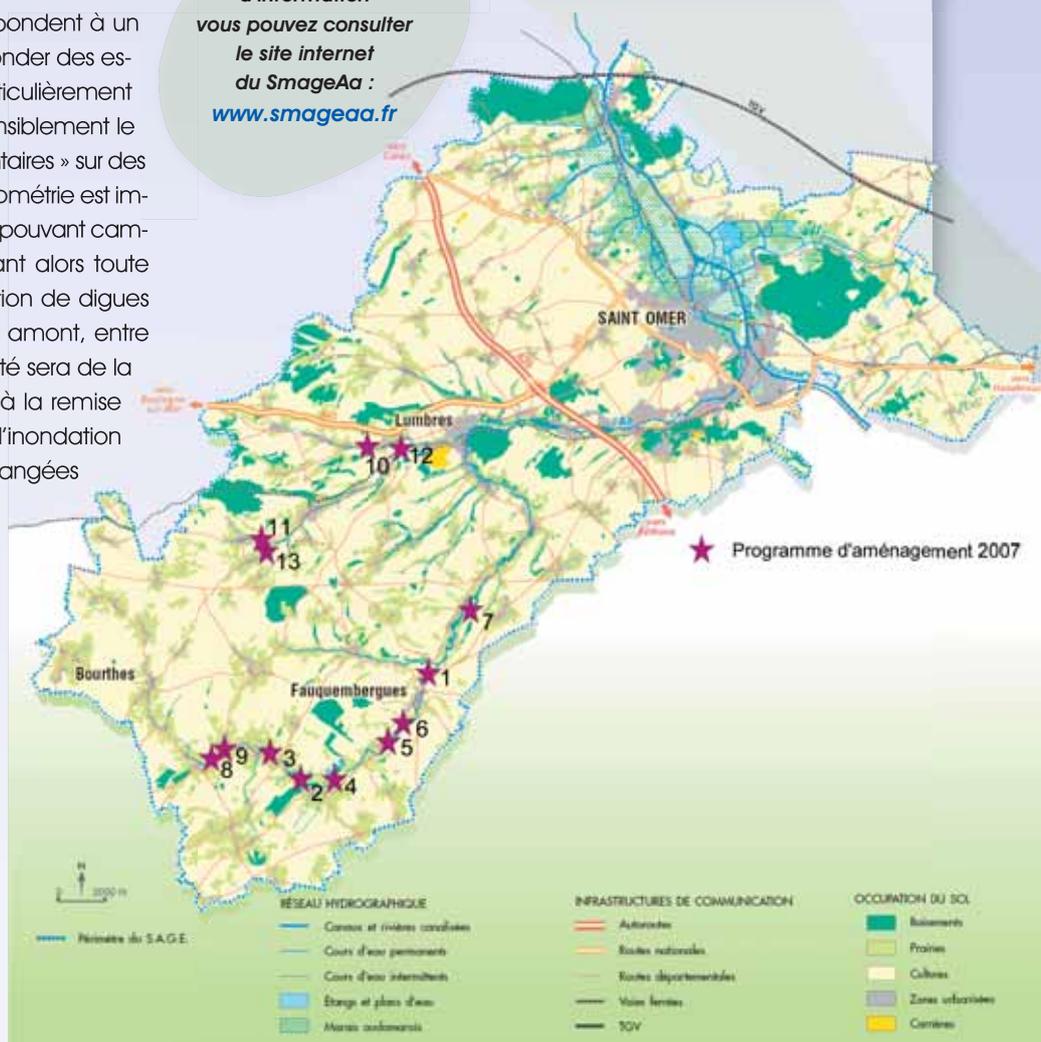


Le programme de mobilisation du champ d'expansion des crues

Dans un souci de diminution des effets des crues de l'Aa, le SmageAa est en cours de définition d'un programme de mobilisation du champ d'expansion des crues qui s'inscrit en droite ligne avec les mesures définies dans le SAGE. L'idée est de réduire le risque de revivre les inondations de 2002 qui ont sinistré près de 1200 habitations.

Les travaux, qui devraient avoisiner les 9,5 millions d'euros (contre un prix estimé des dégâts matériels de la crue de 2002 à plus de 12 millions), répondent à un principe assez simple : inonder ou surinonder des espaces naturels qui ne craignent pas particulièrement la montée des eaux, afin de réduire sensiblement le débit de la rivière. Des inondations « volontaires » sur des sites qui, de toute façon, lorsque la pluviométrie est importante, supportent la présence d'eaux pouvant camper pendant des semaines, empêchant alors toute activité. Là, au contraire, avec la création de digues enherbées –de 0,6 mètres de haut en amont, entre 1,60 et 2,80 m en aval, et dont la stabilité sera de la responsabilité du SmageAa, couplées à la remise en service d'anciens fossés drainants, l'inondation des parcelles sera régulée, les eaux vidangées sous deux ou trois jours maximum... un gain de temps non négligeable pour ceux qui se poseraient la question de la continuité de leur activité. Vingt-cinq sites étudiés, treize retenus aux abords de l'Aa et du Bléquin, pour la régulation de quelque 720 000 m³ d'eau... le jeu en vaut la chandelle. Il est dit que les résultats seront visibles dès l'aval des premiers aménagements, notamment en aval de la région de Fauquembergues. Informer, convaincre propriétaires, publics et exploitants des zones concernées que les ouvrages ne devraient occasionner aucune gêne aux activités, avec de surcroît un impact écologique limité, répertorier près de 300 propriétaires... La tâche n'est pas simple et elle n'est pas encore achevée, les études géotechniques sont en cours.

Pour plus d'information vous pouvez consulter le site internet du SmageAa : www.smageaa.fr



Retour d'expérience

Afin de permettre une meilleure appréhension de ce qu'est réellement une Zone d'Expansion des Crues, la CLE a organisé en partenariat avec le SmageAa et le Symvahem, une visite de terrain le 12 novembre 2009. 26 participants ont ainsi pu découvrir la ZEC de Pernes-en-Artois et profiter du retour d'expérience de M. Bigot, président de la Communauté de communes du Pernois qui a assuré la visite et a répondu à l'ensemble des questions. Cette ZEC d'une emprise de 3 ha a une capacité de stockage de 12500m³. Créée en 2005 elle a déjà fait ses preuves lors de deux épisodes de montée des eaux, préservant la ville de Pernes. L'impression générale a été plutôt positive et en particulier sur l'intégration paysagère d'une telle structure.



La coopération interSAGE

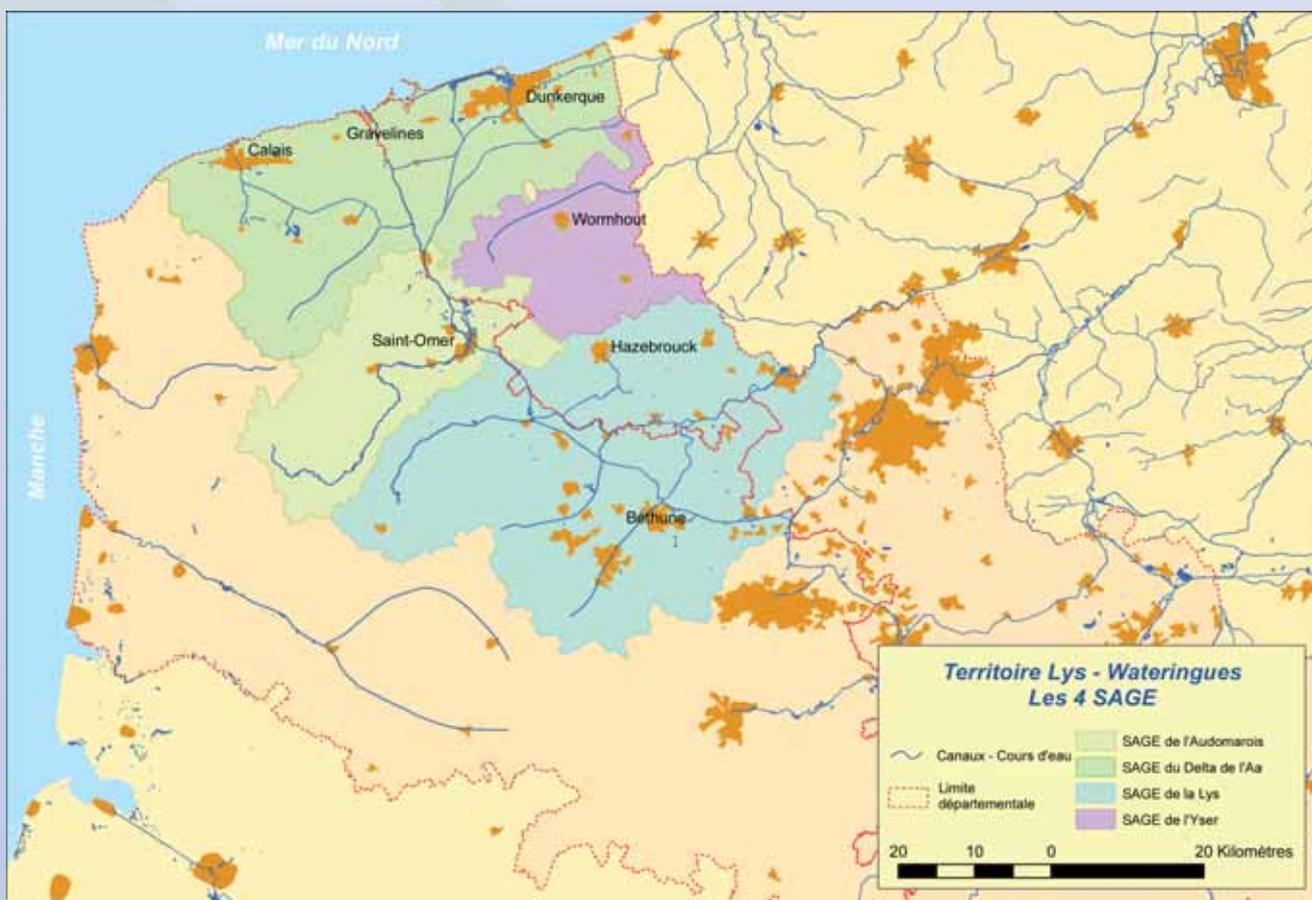
La question des « inondations », doit être traitée de façon solidaire. Alors que le territoire Lys-Wateringues a été retenu comme territoire expérimental pour la mise en œuvre anticipée de la Directive européenne sur les inondations, l'idée est donc d'élargir la réflexion sur la prévention des inondations aux SAGE limitrophes.

Les présidents des CLE des SAGE de la Lys, de l'Audomarois, du Delta de l'Aa et de l'Yser ont donc créé une conférence permanente des présidents de CLE qui permet de renforcer les coopérations entre les territoires sur les questions majeures comme la lutte contre les inondations, mais aussi la gestion de la ressource en eau potable ou bien encore la gestion et la reconquête des milieux. M. Denis qui a été désigné comme coordonnateur des quatre CLE précise qu'« être solidaires les uns envers les autres est une évidence. Les territoires sont interconnectés, nous sommes interdépendants. Il en va de même pour la question des inondations, on ne doit surtout pas mener une quelconque politique seul dans son coin. La coopération InterSAGE va de soi ».



COOPÉRATION INTERSAGE La Directive Inondation

Entrée en vigueur le 26 novembre 2007, la directive européenne relative à la gestion des inondations va profondément influencer la stratégie de prévention des inondations en Europe, puisqu'elle impose la production de plan de gestion des risques d'inondation à l'échelle des grands bassins. Pour cela elle demande aux États membres d'identifier et de cartographier les bassins hydrographiques et les zones côtières à risque et d'établir des plans de gestion d'ici fin 2015.



Le site du SAGE de l'Audomarois

Depuis fin septembre, le SAGE de l'Audomarois possède son site internet :
<http://www.sage-audomarois.com/>



<http://www.sage-audomarois.com/>

Ce site est l'occasion de retrouver l'ensemble des informations concernant le SAGE et les actualités de la CLE.

Réunion plénière de la CLE :

La CLE s'est réunie
le 4 novembre dernier à Arques.

À l'ordre du jour :

- L'évaluation du SAGE pour l'année 2009,
- La présentation des modalités de révision du SAGE pour l'année 2010,
- La présentation des actions du SmageAa dans la préservation des crues,
- La présentation des mesures de la future charte du Parc Naturel Régional...

Une réunion dense et instructive dont vous pouvez retrouver le compte-rendu complet sur le site Internet du SAGE.

Le SPANC à la loupe

Le 27 septembre 2009 s'est déroulée à Escœuilles une conférence sur les SPANC (Services publics d'assainissement non collectifs).

72 élus et partenaires ont participé à cette conférence qui a permis de rappeler les enjeux et la réglementation existante autour de ce service public, de présenter un état des lieux sur le territoire et d'avoir un retour d'expérience de collectivités qui ont mis en place cette structure.

La conférence s'est terminée par une présentation des aides techniques et financières qui peuvent être obtenues pour la réalisation du SPANC.

Les participants se sont montrés très intéressés par le sujet et ont posé de nombreuses questions aux intervenants.

Un compte-rendu comprenant l'ensemble des interventions et des contacts a été envoyé à l'ensemble des élus et partenaires du territoire.

Ces documents sont disponibles sur demande.

L'Aa lettre

de la Commission Locale de l'Eau

n°9 - janvier 2010

Directeur de publication : Christian Denis
Coordination : Laurence Castillon

Réalisation : Les Échos du Pas-de-Calais, Lillers

Impression : Imprimerie Gallet, Arques
Tirage : 1 350 ex.



Contact : Maison du Parc, Le grand Vannage
BP 55 - 62510 ARQUES
Tél. 03 21 87 90 90
Fax 03 21 38 92 10
cle.audomarois@parc-opale.fr



AGENCE DE L'EAU
réalisé avec le concours financier
de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie



Pas-de-Calais
Le Département



Région
Nord-Pas de Calais